



**Déclaration liminaire**  
**FSU / CGT Educ'action**  
**CTA du 10 novembre 2021**  
**Académie de Poitiers**

Madame la Rectrice de l'académie de Poitiers,  
Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Ce comité technique se tient aujourd'hui dans un contexte d'incertitudes sur les conditions sanitaires des semaines ou des mois à venir. Le retour du masque pour les élèves des écoles primaires n'est pas de bon augure. La crise COVID n'est pas finie et pèse sur les conditions de travail des personnels cette année encore.

Nous allons aujourd'hui examiner le bilan de cette rentrée 2021 dans l'académie de Poitiers. C'est l'une des pires que nous ayons connues tant pour les élèves que pour les personnels. Nous mesurons ici les dégâts d'une politique menée par le Ministre Blanquer, politique que vous accompagnez et partagez Madame la Rectrice. Cette politique, d'austérité budgétaire, frappe durement le second degré en particulier et partout, accroît les effectifs de classe sans tenir compte des effets désastreux de la crise COVID sur les apprentissages.

Le premier degré n'est pas épargné par cette austérité puisque le budget est insuffisant pour permettre les dédoublements promis et l'on recrute aujourd'hui des professeurs des écoles contractuels. Cette politique mine la qualité des formations publiques jusqu'à pousser les élèves et leur famille vers des parcours privés. Et ce n'est pas la pauvreté de la carte des formations qui pourra redonner de l'ambition aux élèves. La masse d'heures supplémentaires allouée au budget, en soutien aux élèves, ne parviendra pas à remédier aux difficultés bien installées ; ce ne sera qu'un pansement supplémentaire, quand les postes budgétaires ont été supprimés.

Un constat de rentrée reste une photographie dont il faut savoir tirer les conséquences, en envisageant un changement de cap, dans l'intérêt des élèves de notre académie, dans l'intérêt du service public.

L'Ecole doit être pensée comme un investissement et non un coût. La logique budgétaire adossée à une idéologie néo-libérale assumées par le Ministre Blanquer s'attaque gravement aux fondements de l'Ecole républicaine.

Ainsi la réforme du lycée, du bac et de la voie professionnelle, l'extension du contrôle continu avec son pendant odieux -le PLE- , l'empilement d'évaluations sommatives, sans moyen de remédiation, au détriment de la formation, le poids exorbitant de Parcoursup : tout ceci participe d'un esprit de compétition qui prend le risque d'abandonner le plus grand nombre à son destin et au déterminisme du local. Le projet émancipateur de la formation se perd.

Ainsi encore, les attaques incessantes contre les statuts qu'orchestre notre administration aujourd'hui dans sa gestion inhumaine des personnels, pressés par les heures supplémentaires et condamnés à des compléments de service, bousculés en permanence par les déclarations provocatrices du Ministre – que l'on songe à ses propos sur les valeurs de la République- personnels que l'on peine à recruter. Faut-il

s'en étonner au regard des conditions que nous venons de décrire, du niveau très insuffisant des rémunérations ?

Les besoins en personnel sont tout aussi criants pour les personnels de santé et sociaux, PsyEN, administratifs, chefs d'établissement, AED et AESH. Et pour couronner le tout, c'est aux règles du mouvement que le Ministre s'attaque aujourd'hui : aux déclarations de Marseille du bientôt candidat Macron, le fidèle serviteur Blanquer répond avec les POP ! Sous couvert d'efficacité, c'est de clientélisme dont il est ici question et de torpillage organisé des règles communes de mobilité des fonctionnaires.

Le pouvoir d'achat est le sujet majeur de préoccupation des personnels de l'Education nationale, de tous nos concitoyens aussi.

Nous réaffirmons haut et fort notre demande d'augmentation du point d'indice et de reconstruction des grilles indiciaires ! Si les personnels concernés sont bien sûr preneurs de toute revalorisation des primes, du RIFSEEP, notre revendication est bien du dégel du point d'indice. L'indemnité « inflation » de 100€ ne sera versée qu'en janvier et avec son lot d'injustices, puisque les critères familiaux ne sont pas bien pris en compte.

Dans ce contexte, il serait bienvenu de la part du rectorat de revaloriser les frais liés aux déplacements professionnels. Les salariés ne doivent pas faire les frais de l'augmentation du coût de l'énergie pour se rendre sur leurs lieux de travail ou de formation. Les CDAS sont de plus en plus sollicitées dans un contexte de paupérisation des personnels.

Nous demandons que le rectorat fasse appel à la réserve ministérielle de précaution pour résorber, s'il y a lieu, le déficit du budget de l'action sociale pour les personnels du public.

Dernièrement, lors du CAEN, vous avez évoqué Madame la Rectrice l'élaboration d'un projet académique pour 2022/2027.

Peut-être souhaitez-vous dynamiser une académie alors que votre gestion la dynamite ? Outre le budget d'austérité déjà évoqué, des lignes directrices de gestion qui n'ont apporté que trouble et opacité dans la mobilité et l'avancement des personnels, outre une carte des formations laissant la part belle à l'apprentissage, une feuille de route RH qui n'est faite que de belles paroles sur le bien-être au travail, outre les conditions toujours plus difficiles d'exercice de nos métiers, quel lot de postes profilés allez-vous nous proposer quand de nombreux postes spécifiques ne trouvent déjà pas de candidats ?

Le naufrage n'est plus très loin : après la santé viendra l'Education nationale et ce ne sont pas les mesures prises ici, pas plus que la réforme de la formation initiale, qui redonneront le goût du métier aux jeunes générations.

Décidément le tableau est morose madame la Rectrice et vous nous permettez de ne pas en assumer la responsabilité.

Nos organisations syndicales FSU et CGT Educ'action portent en effet un tout autre projet pour l'Ecole, ambitieux et soucieux d'émancipation, de justice sociale.